



Publication d'un nouveau manuel sur les tests de dépistage de la COVID-19 et les mesures de gestion des risques transfrontières

Publication immédiate

Montréal, le 23 novembre 2020 – L'OACI a publié aujourd'hui un bulletin annonçant la parution de son nouveau [Manuel sur les tests de dépistage et les mesures de gestion des risques transfrontières \(Doc 10152\)](#) élaboré par les membres du [groupe CAPSCA](#), établi en 2006 par l'Organisation pour prévenir et gérer les événements de santé publique dans le secteur de l'aviation civile.

La nouvelle publication est disponible gratuitement sur le [portail en ligne consacré à la COVID-19](#) créé par l'institution des Nations Unies, où l'on trouvera également les orientations détaillées, les outils et les ressources qu'elle met à la disposition des pays depuis le début de la flambée épidémique.

« Ce nouveau manuel sur la gestion des risques a pour objet d'aider les pays à évaluer les tests individuels et à les inclure dans les mesures globales de santé publique prises pour lutter contre la COVID-19 dans le transport aérien », a expliqué Mme Fang Liu, Secrétaire générale de l'OACI.

« L'élaboration accélérée de ce manuel par le groupe CAPSCA de l'OACI est un excellent exemple de la collaboration efficace établie entre l'Organisation, les Centres de prévention et de contrôle des maladies des États-Unis, le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) et d'autres entités », a-t-elle indiqué, « et je dois également remercier l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et les spécialistes de la médecine aéronautique et de la santé issus de plusieurs gouvernements et du secteur, qui ont contribué de manière importante à cette publication ».

L'équipe du CAPSCA a commencé à travailler sur ce document plus tôt dans l'année et a bénéficié des orientations de [l'Équipe spéciale sur la relance de l'aviation \(CART\)](#) créée par le Conseil de l'OACI, organe directeur et diplomatique de l'Organisation.

Composée d'experts de 16 gouvernements, de l'OMS, de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), d'organes régionaux et de groupes de l'industrie, la CART avait chargé l'OACI de fournir aux pays des orientations à jour afin de les aider à évaluer de manière efficace différents tests de dépistage disponibles pour les voyageurs aériens.

« La CART a récemment publié à l'intention des États ses orientations actualisées sur l'intervention et la relance, sous la forme d'une *Phase II* », a souligné M. Salvatore Sciacchitano, Président du Conseil de l'OACI.

« Elles introduisent notamment la Recommandation n° 13, qui met en exergue l'importance des outils d'analyse des risques figurant dans le manuel permettant d'évaluer les nouvelles solutions de dépistage, tout en faisant valoir que les tests ne sont toujours pas universellement recommandés par les autorités sanitaires comme méthode d'examen de dépistage systématique. »

D'après le [suivi du trafic aérien mondial assuré par l'OACI](#), le volume de voyageurs aériens a chuté de 90 % en avril de cette année, soit au début de la pandémie, et on estime à l'heure actuelle que le nombre total de passagers en 2020 sera inférieur de 60 % aux chiffres de 2019.

Les ressources publiées par la CART et le Secrétariat de l'OACI aident les pays à prendre des mesures de lutte contre la pandémie dans le transport aérien et à harmoniser leur riposte, y compris les solutions innovantes consistant à mettre en place des couloirs sanitaires et des dispositifs similaires (zones de voyage libre) entre certaines destinations internationales.



L'OACI a publié son nouveau *Manuel sur les tests de dépistage et les mesures de gestion des risques transfrontières* (Doc 10152) élaboré par les membres du groupe CAPSCA, établi en 2006 par l'Organisation pour prévenir et gérer les événements de santé publique dans le secteur de l'aviation civile. Le Manuel est disponible gratuitement sur le portail en ligne consacré à la COVID-19 créé par l'OACI, où l'on trouvera également les orientations détaillées, les outils et les ressources qu'elle met à la disposition des pays depuis le début de la flambée épidémique.

Ressources pour les rédacteurs

[Portail de l'OACI sur la COVID-19](#)

[Groupe CAPSCA de l'OACI](#)

[L'OACI et les Objectifs de développement durable des Nations Unies](#)

À propos de l'OACI

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée par des gouvernements en 1944 pour appuyer leurs activités diplomatiques dans le domaine du transport aérien international. Depuis lors, les pays ont adopté, dans le cadre de l'Organisation, plus de 12 000 normes et pratiques qui les aident à harmoniser leur réglementation nationale sur la sécurité, la sûreté, l'efficacité et la capacité de l'aviation ainsi que la protection de l'environnement en aviation, et à établir ainsi un réseau véritablement mondial. Les tribunes de l'OACI offrent aussi la possibilité à des groupes du secteur, des organisations non gouvernementales de la société civile et d'autres acteurs du transport aérien officiellement reconnus de faire valoir leurs avis et leurs idées auprès des décideurs publics.

Informations générales :

communications@icao.int

Twitter : [@ICAO](https://twitter.com/ICAO)

Personne à contacter pour les médias :

William Raillant-Clark

Administrateur des communications

wraillantclark@icao.int

+1 514-954-6705

+1 514-409-0705 (mobile)

Twitter : [@wraillantclark](https://twitter.com/wraillantclark)

LinkedIn : [linkedin.com/in/raillantclark/](https://www.linkedin.com/in/raillantclark/)